



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 03 / 2025 à 18:24

Date de publication : mercredi 26 février 2025 à 08:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 07/02/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

AMARI

Siège social : 78 Rue Jean Jaurès 42320 LA GRAND-CROIX **Capital** : 4000 € **Objet social** : Le commerce de détail de produits d'alimentation générale **Président** : M AMARI MOUNIR demeurant 595 Rue de la péronnière 42320 LA GRAND-CROIX élu pour une durée de 99 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b2b72bb7-0a91-41d4-9adb-981f4bfb0440-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex